

**RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR ACPH**  
**Samedi 10 juin 2017**

Le samedi 10 juin 2017 à 19 h 30, les membres du comité directeur se réunissent dans les locaux du club.

11 membres du comité directeur sont présents :

- Gaime Daniel
- Dequaire David
- Barthes Jean Marc
- Bourg Amandine
- Riebl Matthias
- Péchon Patrice
- Ponchon Jean Luc
- Leclercq Christian
- Reynes Daniel
- La Fay Olivier
- Fraudet Thierry

Sont excusés :

- Magnier Jean François
- Seychal Angeline
- Raush Léo

Sont invités :

- Verdier Pierre

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- o Barbecue du club
- o Planche de vol
- o Ça plane pour elle
- o Les communications club
- o Compétition régionale de moulins
- o DTO : declaration training organisation
- o Programme estival de l'ACPH
- o Aerodej régional CRA
- o BIA 2017-2018
- o Le point sur les machines
- o Stockage ULM accidenté
- o Date de la prochaine réunion

## PREMIÈRE RÉOLUTION

### Barbecue du club

Date retenue : samedi 24 juin 20h, après les vols.

S'inscrire auprès de Josiane.

Annonce par internet : Thierry F

- Viande, fromage, pain : Jean Luc P
- Jean Luc offre la bière pour fêter ses 1000H !
- Salades : Amandine B, Matthias R, autres bonnes volontés...
- Hommos : Matthias R
- Boisson : Daniel G
- Dessert : Angeline S
- Assiettes, nappe, couverts, verres : Amandine B

## DEUXIÈME RÉOLUTION

### Planche de vol

Depuis 3 semaines, on importe directement dans le GIVAV les données du OGN grâce à la planche électronique.

Cela diminue les erreurs de saisie. Il reste à rentrer les noms des pilotes.

La planche physique papier restera toujours en place. Elle est la référence officielle.

Avant, on arrondissait à 5 minutes. Maintenant il faut saisir à la minute. Cela implique d'imprimer la planche électronique (OGN) en fin de journée (un raccourci est sur l'ordinateur de l'accueil) pour avoir les heures de décollages et d'atterrissage. Ne pas prendre en compte les secondes, ne pas arrondir.

Il est décidé de fonctionner à partir de maintenant avec les heures de vol planeur de la planche électronique facturées à la minute.

Concernant les remorqués, la prise en compte de la durée du remorqué à partir de la planche électronique est sous-estimée par rapport à la durée prise sur le tachi de l'avion. Une étude comparative a été conduite sur les quatre dernières semaines.

En effet, la planche électronique commence à compter les minutes avion seulement lorsque l'attelage a atteint une vitesse de 30km/h donc les mises en piste avant décollage, tension du câble, etc ne sont pas comptabilisées. Il est estimé que, par ce système de comptage, le club perdrait environ 3 000 € par an. Pour combler ceci, la solution passerait par une augmentation à 2,75 € le centième (2,60 € actuellement). Dans tous les cas, les temps tacy avion seront toujours notés par les pilotes remorqueurs car ce sont les temps officiels pour la maintenance des avions.

Il est décidé de garder le temps tacy avion papier pour la facturation des temps de vol avion remorqué.

Attention au remplissage des carnets de route et carnets de vol. Des notices explicatives sont affichées au club.

## TROISIÈME RÉOLUTION

### Ça plane pour elle

Samedi 24 et dimanche 25 juin 2017.

Nous avons reçu les dépliants et affiches pour l'opération Ça plane pour elle.

Les VI sont à 88 € au lieu de 98 € pour ces 2 jourset seulement pour les femmes.

Communications :

Un événement a été créé sur facebook par Thierry Fraudet.

Il est possible de faire une promotion particulière sur facebook, moyennant une participation financière d'environ 20 €.

Il est décidé, pour cette année, d'essayer cette option sur facebook pour cibler les femmes, sur une tranche d'âge et en Auvergne...

De plus, un code promotionnel a été créé sur notre site internet pour avoir la remise 10 € pour l'occasion Ça plane pour elle. Attention il faudra vérifier que les bons VI présentés lors des vols ne présentent pas cette promotion en dehors du week-end Ça plane pour elle.

Il est demandé de prendre en photos les femmes emmenées en VI ces jours-là pour les mettre sur facebook et demander leur autorisation de diffuser. Il sera demandé à Kevin de venir les 2 après-midi concernés pour prendre les photos de toutes les participantes.

Des affiches seront déposées à La Montagne, au Crédit Agricole, à la Mairie...

## **QUATRIÈME RÉOLUTION**

### **Les communications club**

Une idée cadeau VI planeur avion ou ULM sera créée sur notre site internet pour la fête des pères par Thierry Fraudet.

Un reportage est en cours pour l'émission des racines et des ailes. 3h d'avion ont été faites dans notre club pour effectuer des prises de vues en avion, le tour des châteaux du coin... Il y aura un hélico de l'émission qui viendra également pour faire des prises de vues de notre avion en vol.

La date de diffusion sera communiquée dès que nous en aurons connaissance.

Un autre contact a été pris avec France3 pour 10 minutes de reportage les 13,14,15 juin 2017 sur notre club.

Un recensement des comités d'entreprise est en cours par Kévin pour leur proposer des VI. Jean François Magnier s'occupera de la diffusion.

Une nouvelle entreprise "WOM, d'nicheur de loisir", montée par des jeunes à Clermont Fd, nous a contactés pour faire de la publicité pour notre club moyennant 15 € par mois puis ils prendraient 17 % des recettes issues de leur publicité.

Nous ne sommes pas intéressés d'autant que nous ne sommes pas autorisés à faire de la publicité payante.

Le service de paiement en ligne est maintenant opérationnel ainsi que la délivrance en ligne des bons cadeaux en ligne, merci à Thierry F. Coût bancaire 15 € par mois pour l'ensemble de ces services.

Internet sera bientôt en opérationnel au club house. Éric nous fournit un routeur. Le câble a été posé par Christian Leclercq.

Christian a également installé deux lumières extérieures au club house. Elles sont particulièrement utiles pour le prochain barbecue, un grand merci à lui.

## **CINQUIÈME RÉOLUTION**

### **Compétition régionale de moulins**

David Couderc et Jean Marc Barthes (avec des jeunes) sont allés à cette compétition régionale. La météo n'a pas été au rendez-vous. 25 personnes étaient inscrites. Un petit classement en est sorti quand même : David C, 16<sup>ème</sup>, Jean Marc B, 21<sup>ème</sup>.

## **SIXIÈME RÉOLUTION**

### **DTO : declaration training organisation**

La nouvelle réglementation concernant la formation au sein des aéroclubs sera la DTO. Ne change pas grand-chose par rapport à maintenant, plus light que le projet ATO. Dans ce cadre, il est incontournable de désigner une personne responsable "sécurité". Le comité directeur désigne, avec son accord, Pierre Verdier pour prendre cette fonction. Il assume déjà cette responsabilité au sein de l'aéroclub Clermont-Limagne. La DTO devrait se mettre en place en durant le dernier trimestre 2017.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

### **Programme estival de l'ACPH**

Propositions de Jean Marc Barthes :

St Crépin : 1<sup>ère</sup> semaine d'août, semaine 31 ou 32 avec 1 ou 2 planeurs du club : le Janus et un pégase : une information sur le yahoo groupe et le site internet ACPH sera diffusée pour lancer les inscriptions.

Pour aider à relancer l'activité au Puy, ils n'ont pas d'instructeur, et faciliter nos stages campagne, il est proposé de mettre en place une semaine en juillet : semaine 28 (celle du 14 juillet).

Y aller avec un biplace : twin ? pour ne pas encore prendre le Janus...

Demander le DG1000 du comité régional : Daniel Gaime se renseigne.

## **HUITIÈME RÉOLUTION**

### **Aerodej régional CRA**

Le comité régional avion propose à ses clubs la mise en place d'un aerodej durant la période juillet – août.

Étant adhérent au CRA, il nous paraît opportun de nous inscrire dans cette dynamique.

Dates sont proposées par le CRA : 18/06 25/06 2/7 9/7 14/7 21/7

Il est décidé de proposer la date du 25/06 (même week-end que Ça plane pour elle et que barbecue du club).

Prévoir du café et commander des croissants.

## **NEUVIÈME RÉOLUTION**

### **BIA 2017-2018**

Jusqu'à maintenant, 60 € étaient demandés à chaque jeune BIA et 50 € de plus s'ils ne sont pas admis. Nous avons une subvention régionale d'environ 25 € par élèves par l'ancienne

région Auvergne par l'intermédiaire du CROS et 45 € par la FFA.

La région n'a pas donné de réponse quant à cette subvention pour l'année prochaine mais il est à prévoir que nous n'aurons plus cette aide suite à la fusion des régions.

Pour anticiper ce manque il est décidé d'augmenter les tarifs pour les élèves BIA et de passer à 70 € par personne au lieu de 60 €.

## DIXIÈME RÉOLUTION

### Le point sur les machines

#### Planeurs :

Nous avons reçu les housses pour le Ventus : elles ont un sens : vert à droite et rouge à gauche, sont très ajustées et en 2 parties : coût 460 €

La prise d'aire totale a été cassée. Une nouvelle a été commandée. Attention, ces antennes en carbone sont fragiles. Il est demandé de les démonter avant toutes manœuvre notamment pour la mise en place des BO (Lak et Ventus).

Le ressort de fermeture de verrière du Lak et le vérin seront remplacés.

Une question : acheter des roulettes pour les bouts d'ailes du Ventus pour limiter les risques d'usure des bouts d'ailes à l'atterrissage et au décollage ?

1 200 € les roulettes sorties usine ? sinon 100 € les mêmes que David Couderc mais avec des travaux de composite : décision à venir.

Pas d'autre achat prévu pour les planeurs.

Attention : 3 posés sans train en 2017 Lak, LS6 et pégase. Un rappel est fait par Jean Marc Barthes.

#### Avions :

Il est envisagé de commander de nouvelles roues et freins pour le PH : les plaquettes s'usent trop vite et la fixation des disques de frein n'est plus produite.

Il faut changer la fusée de roue, les jantes et les freins : coût 1 200 €.

On peut difficilement échapper à cette opération car en cas de rupture, on peut casser l'hélice et le moteur.

Une grande visite du PH est prévue avec un arrêt pendant 1 mois en novembre. Le changement pourra se faire à cette occasion.

Il est décidé de commander les pièces (roues et freins) dès maintenant pour être réactif si problème.

L'hélice flair du PH est encore arrêtée : le constructeur doit faire un contrôle. Ce contrôle est gratuit mais nécessite le transport de l'hélice dans ses ateliers.

PH peut voler avec l'hélice Sensenich. Le comité directeur salue la prévoyance d'Alain Baus qui a fait vérifier cette hélice et commandé l'entretoise qui permet un montage rapide de cette dernière.

À noter également que l'alternateur a été changé sur PH : coût 900 €

VX a été révisé par Loire aviation qui a été très réactif et disponible pour effectuer cette maintenance.

**ONZIÈME RÉOLUTION**  
**Stockage ULM accidenté**

Un ULM qui a eu un problème à l'atterrissage est stocké provisoirement dans notre hangar. Suite à la demande du propriétaire, l'essence a été récupérée pour l'ACPH.

**DOUZIÈME RÉOLUTION**  
**Date de la prochaine réunion**

Une proposition via Doodle sera envoyée aux membres du comité directeur pour établir la date de la prochaine réunion.

La réunion du comité directeur est close.

Le président  
Daniel Gaime

La secrétaire  
Amandine Bourg